



© SIRPA-Gendarmerie

UNE DOCTRINE POUR L'APAISEMENT ET LA PRÉVENTION

Des images défavorables diffusées au travers des médias et notamment des réseaux sociaux, des forces de l'ordre desservies par des unités non spécialisées au maintien de l'ordre usant de leurs moyens de riposte sans discernement, des opposants usant d'une sémantique ambiguë et de techniques de contestations extraordinaires, tout en restant immergés au sein des autres manifestants, il n'en a pas fallu davantage pour que des voix remettent en question la doctrine française du maintien de l'ordre.

L'acquisition d'un champ sémantique adapté et non conflictuel, la démonstration d'une volonté de dialogue associée à des postures neutres et la maîtrise d'une communication permettant aux médias de bénéficier d'informations fiables et en temps réel sont des pistes de réflexion. Elles permettraient d'entrevoir une méthodologie propre à restaurer une image pacifiée de la gestion de l'ordre public, à faciliter la sanction des seuls auteurs d'infraction et de valider des formes de régulation socialement acceptables dans un environnement médiatisé et judiciaire.

Le maintien de l'ordre

en France : sortir du discrédit

Par Jean-Régis Véchambre

L

L'auteur précise que ses propos n'engagent pas l'institution à laquelle il a appartenu, ni les travaux du schéma national du maintien de l'ordre auxquels il a participé.

Lourdement discrédité, le « modèle » français du maintien de l'ordre (MO) doit retrouver au plus vite son ADN, la prévention et l'apaisement, par la révolution de la sémantique et de l'image.



JEAN-RÉGIS VÉCHAMBRE

Général d'armée (2S)
Ancien inspecteur
général des
armées-gendarmerie

Une crise majeure

L'année 2019, avec la crise des gilets jaunes, a emporté la destitution du Préfet de Police de Paris et de deux de ses directeurs. La France n'aura jamais essuyé autant de critiques

et de protestations. En février et mars 2019, des organisations internationales dénonçaient violences, répressions, brutalités dans les interventions, un emploi de la force disproportionné ainsi qu'une restriction jugée excessive et inacceptable du droit d'expression.

Les sociologues voient leurs thèses confortées. Les violences policières provoquent la violence des manifestants, les méthodes fabriquent des ennemis. Comme Jean-Luc Mélenchon le déclarait le 25 septembre 2019, les policiers seraient-ils devenus des barbares ? Ils déplorent enfin que la France n'ait pas adoptée la doctrine « KFCD ».

K F C D

Un projet dénommé **GODIAC** (pour « Good practice for dialogue and communication as strategic principles for policing political manifestations in Europe ») a été conduit entre 2010 et 2013, pour construire une doctrine unifiée de maintien de l'ordre, à partir de l'étude de « bonnes pratiques » dans neuf pays : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Hongrie, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Ce projet a abouti à la définition du modèle dit « **KFCD** » pour :

Knowledge : connaissance des groupes de protestataires, de leurs buts, stratégies et dynamiques de contestation.

Facilitation : facilitation et accompagnement des manifestations.

Communication : communication avant, pendant et après l'événement, afin d'expliquer les stratégies et les interventions policières.

Differentiation : avoir conscience de la variété des individus dans une foule et traiter individuellement les personnes posant problème, afin de prévenir l'extension des comportements illégaux.

C'est finalement le modèle français du MO, fondé pourtant sur la prévention et l'apaisement, qui est lourdement contesté et mis en question.

Paris-Match naît en 1949 avec la devise, le poids des mots, le choc des photos. Oui, mots et images façonnent l'opinion publique, plus que jamais. Dans cet art de les manier, la contestation radicale est passée maître. C'est une stratégie d'influence, pour délégitimer la force publique et faire reculer l'État de droit.

Les retournements sémantiques les plus significatifs

Le poids des mots

Dans une exploitation habile de la notion de « violence d'État », la force légitime est devenue violence policière. La **violence policière** est symbole de **répression** et d'**oppression**, mots qui justifient la violence utilisée contre les forces. Le retournement est parfait, c'est la force publique qui est à l'origine des troubles ; c'est la **provocation policière**. La **bavure policière**, inventée le plus souvent, est le sésame de manipulation pour rallier l'opinion et justifier violences et destructions. Le mot *répression* est un gros mot. **Surveiller**, **contrôler**, sont devenues également des activités suspectes comme en témoigne l'habile notion de « **contrôle au faciès** ». Parmi les succès les plus éclatants de la contestation radicale, figure sans doute le terme de « **zone à défendre** » (ZAD), imaginé par les activistes, à partir de celui de zone d'aménagement différé. Celui-ci est devenu le seul vocable utilisé, alors qu'il s'agit de **zones occupées illégalement** que l'on s'approprie par la violence, les destructions et la prédation. La notion de ZAD répond aux mêmes finalités que celle de « zone autonome temporaire » employée par la stratégie black bloc dans sa lutte contre le capitalisme et la police. **Lutte**, autre terme, qui, comme ceux de **révolution**, **rébellion**, **expression radicale**, ne semble plus choquer. Il s'agit bien du choix revendiqué de l'**action illégale** comme le déclarait, par exemple, le 6 septembre 2018, le militant Michaël Kugler

au journal l'Humanité : « *Aujourd'hui, quand on utilise des moyens d'expression légaux, il n'est pas possible de se faire entendre et d'influencer les décisions* ». Il prônait ouvertement des violences et la **résistance**.

(1) « Le terme «street medic» n'est pas choisi par hasard : ce mouvement, né dans les années 1960 aux États-Unis, devait permettre l'accès aux soins à des populations ethniques exclues du système traditionnel, notamment par la création d'hôpitaux de rues », dans *Ce que les «street medic» disent de la gestion française des manifestations* », Sophie Rinieri, Slate, 13 février 2019.

(2) Elles apportent la preuve irréfutable d'un emploi non conforme par des unités de police de lanceurs de balles de défense et d'un lance grenade.

La « viralité » des images

Des images « virales » de violences et d'affrontements ne cessent d'occuper l'espace médiatique et l'infosphère, stigmatisant la force publique.

Toute scène de heurts avec la police est une victoire.

La police « ennemie » c'est l'un des sens du sigle ACAB, imaginé par les skinheads en 1970 : «All cops are bastards», «Tous les flics sont des salauds».

Notons aussi que la montée en puissance des « street medic »¹, des soignants de rue, n'échappe pas à cette stratégie. Apolitiques ou ra-

dicaux, leur présence accentue la perception de la violence policière.

L'effet est démultiplié, lorsque ces images établissent des comportements injustifiés ou illégaux de la part des forces de l'ordre, les trois enquêtes vidéo récentes réalisées par LE MONDE en constituant le modèle absolu².

(3) Michaël Meyer, *Copwatching et perception publique de la police. L'intervention policière comme performance sous surveillance*, ethnographiques.org, revue en ligne de sciences humaines et sociales, numéro 21, novembre 2010.

Tandis que l'emploi de moyens vidéo au MO reste un sujet sensible parce que jugé attentatoire aux libertés publiques, le « copwatching³ » exploite remarquablement toutes les opportunités pour gagner la bataille des perceptions.

Le « copwatching » est une pratique « amateur » de captation vidéo des interventions de police, qui soumet les agents à une surveillance médiatique, en vue d'une critique de leurs pratiques.

Pour sortir du piège tendu par ces activistes, révolutionner sémantique et image

L'axe « sémantique » vise à redéfinir nombre de notions pour accroître leur acceptabilité sociale et prévenir leur manipulation. À cet égard, des notions comme « guerre des perceptions », « stratégies d'influence », si elles sont adaptées pour décrire l'action des contestataires, ne pourraient l'être pour la force publique qui inscrit son action dans la transparence, la loyauté et l'objectivité.

Il s'agirait d'abord de passer du concept de « maintien de l'ordre / rétablissement de l'ordre » à celui de « **protection de la paix et de l'expression publique** ». Ce concept donne le vrai sens à la mission qui est de faciliter et protéger l'expression publique et l'environnement.

Il ouvre à un dialogue continu, en amont,

pendant et en aval avec les manifestants, dans le cadre d'un accompagnement. Il rend compatible avec la complexité des situations ou phénomènes (manifestations classiques de rue ou de lieux ou imbriquées avec des contestations violentes, violences urbaines dans les zones contestées à l'occasion de réunions ou de rassemblements, phénomènes durables de contestation de la démocratie). Il permet une approche globale (renseignement, police administrative, police judiciaire, communication...), inscrite dans la durée, avec un commandement intégré. Il accentue le contrôle sur le comportement des forces de l'ordre. Enfin, il peut redorer la notion plus vaste d'ordre public qui pâtit de l'image négative du MO.

Si la dialectique radicale est de faire de la force publique un ennemi, un adversaire, la force publique doit précisément ne pas s'engager dans ce champ sémantique. Si le mot « *ennemi* » n'est évidemment pas d'usage, celui « *d'adversaire* » doit également être proscrit. Neutre, la force publique ne s'inscrit pas dans une logique de confrontation, qu'elle cherche à tout prix à prévenir, dont elle ne saurait être à l'origine et qui, lorsqu'elle se produit, doit être apaisée. La prudence dans les choix sémantiques n'exclut pas en revanche d'appeler par leurs noms ces groupes ou individus qui mettent en cause, par l'illégalité de leurs modes opératoires, le droit d'expression. Le « *black-bloc* », en entrant cette année dans le Larousse, révèle enfin au grand jour une partie de son identité. Seulement une partie, au regard de sa

doctrine qui inclut le vol, les destructions et qui est toujours violente et illégale, caractéristiques que la communication de la force publique doit précisément mettre en lumière.

LAROUSSE 2021 - « BLACK BLOC » :
Groupe de militants radicaux, anarchistes ou autonomes, organisés pour attaquer, souvent avec violence, les symboles de l'État et/ou du capitalisme (forces de l'ordre, banques, etc.) lors de manifestations. Leur nom vient de leur mode de déplacement, en bloc compact, et de leur tenue noire.

Comme la tactique doit conduire à prévenir l'imbrication des radicaux dans les manifestations, la communication doit appuyer la dissociation et empêcher convergence et coagulation.

Les sémantiques tactiques et techniques ont la même importance. La notion de nasse est dramatique. Celle d'encercllement le serait tout autant. Dénommer les nouvelles brigades moto « *brigades de répression de l'action violente* » constitue un contre-sens grave ; le seul outil de répression en possession des forces de sécurité est la contravention, les crimes et délits relevant de la justice. L'emploi de la force légitime n'est pas un outil de répression. C'est toute la différence stratégique entre une *matraque* et un bâton de protection.

Ces observations conduisent à l'impérieuse nécessité, pour la force publique, jusqu'au niveau individuel, de maîtriser tous les éléments de cette sémantique, afin d'en assurer la

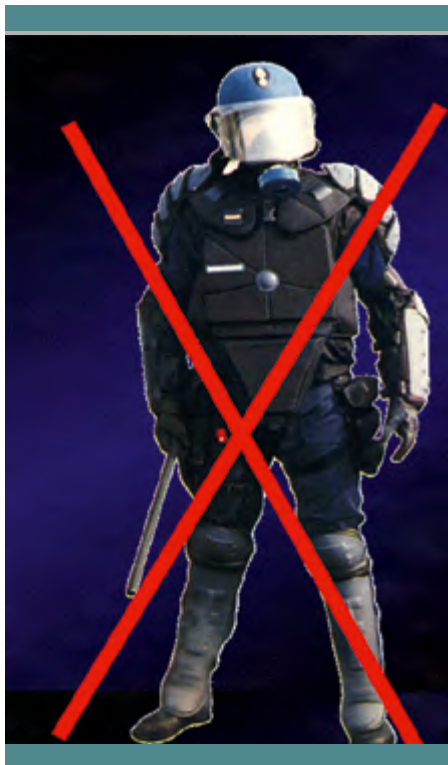
pédagogie, dans le dialogue et dans le savoir être. Dans le développement incontournable du dialogue continu avec les manifestants et l'environnement, celui-ci exige en outre la création d'unités spécialisées, allant de la préparation de la manifestation à l'accompagnement de sa dispersion, tant au contact que par le truchement d'outils numériques de dialogue et des réseaux sociaux.

L'axe « image », quant à lui, est tout aussi stratégique

D'abord dans ce que la force publique donne à voir de ce qu'elle est et surtout de ce qu'elle doit être. Trop d'images ont montré ces derniers temps ce qu'elle ne devait surtout pas être, le non-respect de la déontologie et de la doctrine étant destructeur. Mais au-delà de ces faits, qui méritent d'être sanctionnés, tout ce que la force publique donne à voir d'elle-même, dans sa tenue, ses comportements individuels et collectifs, sa manœuvre, doit inspirer l'apaisement.

Pour mieux se protéger, les forces de police se sont « robocopisées ». Cette tenue, faute de modularité, interdit gradualité et réversibilité. À l'opposé des leçons que le colonel Vicaire s'était attaché à donner, en chemisette bleue et képi, sur le pont de Verbania au Kosovo. Il n'hésitait pas à dire que *ROBOCOP est un modèle agressif et provocateur donc amplificateur de désordre*. Il avait raison.

L'attaque de provocation par ces groupes emporte la réplique alors que, pour pacifier, la



violence appelant la violence, il est impératif de toujours tenter d'éviter au maximum l'emploi de la force. Ce que la gendarmerie sait depuis 1840 :

(4) Gendarmerie départementale et maintien de l'ordre : retour sur les transformations de la violence d'État (1827-1931) Arnaud-Dominique Houte - <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2008-1-page-61.htm>

« Il faut la plus grande modération, même la longanimité ; les menaces de faire usage des armes, les actions brutales faites avec les chevaux pour écraser, les simulacres de charges, sont tous moyens

faibles et dangereux qui ne font en résultat qu'irriter les masses ou les encourager (De May d'Aulnay, 1840, 31) »⁴.

Sans renoncer aux protections, cette tenue doit se montrer plus réversible, notamment par une surveste aux couleurs classiques masquant tous les équipements et impliquer, pour la gendarmerie, des gendarmes en tenue de service courant. Le noir des tenues ne devrait-il pas être laissé aux blacks blocs et aux Ninja ?

L'emploi des gaz, s'ils ne tuent ni ne blessent, montre aujourd'hui son impuissance dans les situations d'imbrication. Il est sans effet sur les contestataires équipés et, comme la tenue, est devenu amplificateur de désordre, il gêne la manœuvre et l'identification des casseurs par les nuages qu'il provoque. Sans renoncer à cette capacité, il est impératif d'en limiter l'emploi au profit des fourgons pompes qui permettent l'individualisation, l'isolement et favorisent l'interpellation. Leur redéploiement en gendarmerie est indispensable. La question des moyens d'éclairage, inexistantes aujourd'hui, comme celle de la démultiplication des capacités de barrières et d'aménagement du terrain se pose également avec acuité.

La manœuvre, pour garantir un aspect paisible, fluide et parfaitement maîtrisé, impose l'équipement radio individuel de chaque membre de la force publique.

L'action offensive en civil, souvent avec des cagoules et des masques, comme le mélange d'unités hétéroclites sont visuellement désastreux. C'est la question de la professionnalisation, enseignement constant des grandes crises de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles puis de celle de 1968. Or, paradoxalement, la gendarmerie n'a pas cessé, depuis 1980, de diminuer le format de la gendarmerie mobile. Ce débat est aussi celui de la nécessité de commandements intégrés pour garantir la maîtrise de la manœuvre, l'intégration de composantes diverses restant indispensable dans une perspective globale.

L'image, un outil professionnel puissant de prévention et de maîtrise de l'action contestataire violente et illégale

La manœuvre image, en appui de la manœuvre globale, réalisée en temps réel, doit être considérée comme un outil d'appui à la manœuvre tactique. Elle concourt à la dissuasion sur le modèle de la vidéo protection, à l'accompagnement et au dialogue avec les manifestants, au renseignement, à la constatation des infractions, à l'identification des auteurs et à l'établissement des preuves. Elle est enfin un instrument de communication, en temps différé, pour le retour d'expérience. Deux aspects méritent néanmoins une attention.

Il faut envisager d'abord une professionnalisation autour de la prise d'images, tant

pour des motifs techniques que pour l'enjeu de connaissance de la matière et d'efficacité du traitement judiciaire.

Ce ne sont ni les caméras piétons, ni les caméras dotant les cellules d'observations des unités dont il est question ici, matériels inaptes à cet enjeu. Il s'agit d'outils de prise de vue professionnelle, jour et nuit, renvoyant l'image en temps réel vers des régies. Ces dernières doivent être capables d'intégrer également tous les vecteurs d'images disponibles dans l'environnement de l'événement (hélicoptères, drones, vidéo protection, télévision, réseaux sociaux...). Ces vecteurs et outils devront être mis en œuvre par des professionnels de la prise de vue, également experts du champ infractionnel propre au maintien de l'ordre et donc aptes à caractériser, en temps réel, les infractions et leurs auteurs.

Ces capacités permettraient de prévenir les critiques du défenseur des droits à l'encontre de la judiciarisation du MO, au travers des communiqués sur le nombre d'interpellations. Ce qui compte en effet, n'est pas le nombre d'interpellés mais la capacité de la force publique à présenter à la justice, dans le temps le plus proche de l'action, les seuls auteurs identifiés d'infractions pénales. Les procédures seraient alors réalisées par des unités spécialisées attachées à la force publique afin d'en faciliter l'immédiateté, un entraînement et une intégration.

Le second volet a trait à la communication. La communication opérationnelle à destina-

tion des médias, s'appuyant sur des images, a commencé à être mise en œuvre mais elle souffre encore d'une insuffisance de capacités. La plupart des journalistes sont en difficulté pour filmer les auteurs des scènes de violence dont les images sont recherchées par les médias. La communication opérationnelle, outre la fourniture d'images, permettrait aussi, en temps réel, de montrer une situation dans sa globalité, pour contrer des extraits visant à la manipulation de l'opinion. Le concours des manifestants ou des personnes situées dans l'environnement pourrait enfin être sollicité et mis à contribution.

(5) De la complémentarité des forces en gestion de crise, Général de division Claude Vicaire, Revue de la gendarmerie, n° 226, 1^{er} trimestre 2008, page 72.

Évoquant son engagement, le général de division Claude Vicaire terminait en rappelant la maxime de Thucydide : « De toutes les manifestations de la

puissance, la retenue est celle qui impressionne le plus les Hommes⁵ ». Elle est sans nul doute la condition de l'expression publique et de la confiance qui doit exister entre le citoyen et sa force publique.

L'AUTEUR

Le général d'armée (2S) Jean-Régis Véchambre, ancien inspecteur général des armées-gendarmerie, a été associé comme expert aux travaux sur le schéma national du maintien de l'ordre.

Il est actuellement membre du Haut conseil du livre blanc sur la sécurité intérieure.

Il préside la société nationale de l'histoire et du patrimoine de la gendarmerie – Société des amis du musée de la gendarmerie.